

Certificat en sexualité : enjeux de société et pratiques d'intervention

FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

Sommaire et particularités


NUMÉRO 1-416-5-0


CYCLE 1^{er} cycle

TITRE OFFICIEL Certificat en sexualité : enjeux de société et pratiques d'intervention

TYPE Certificat

CRÉDITS 30 crédits

 Admission à l'automne, l'hiver et l'été

 Capacité d'accueil non limitée

 Temps plein

 Temps partiel

 Offert au campus de Montréal

Vous pourriez obtenir la reconnaissance officielle des apprentissages réalisés lors de vos formations et de vos expériences professionnelles passées.

Pour plus d'informations, consultez la page *Reconnaissance des acquis expérientiels* du Bureau du registraire.

Personnes-ressources

INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Dominique Trudel, responsable du programme
514 343-6090 ou 1 800 363-8876
sxs-responsable@fep.umontreal.ca

INFORMATION SUR L'ADMISSION

TGDE FEP Sexualité enjeux et pratiques
sxs-tgde@fep.umontreal.ca

Admission FEP 514 343-6090 ou 1 800 363-8876
info@fep.umontreal.ca

Présentation

Enrichissez vos connaissances en matière de santé sexuelle.

Êtes-vous enseignant, intervenant en milieu communautaire ou en santé et services sociaux ? Les questions liées à la sexualité vous interpellent-elles ?

Le certificat en sexualité : enjeux de société et pratiques d'intervention vous permettra d'acquérir des connaissances et des habiletés nécessaires à l'éducation ou à l'intervention auprès des personnes présentant des besoins particuliers ou des problèmes liés à leur santé sexuelle.

Créé dans une perspective multidisciplinaire, ce programme vous permettra d'intervenir avec aisance et empathie. Les enjeux de société actuels liés à la sexualité, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, l'éthique sexuelle, les questions liées à la santé mentale et à la sexualité ainsi que la sexualité en contexte de diversité culturelle comptent parmi les thèmes abordés.

Au terme du certificat, vous serez en mesure de discuter des divers enjeux sociaux liés à la sexualité, de démontrer les habiletés relationnelles dans le cadre d'une activité d'éducation ou d'intervention et de distinguer les différents facteurs individuels et collectifs influant sur les croyances, les perceptions, les attitudes et les comportements associés à la sexualité.

Objectifs

Le certificat en sexualité : enjeux de société et pratiques d'intervention a pour objectif général de permettre aux étudiants de développer, dans une perspective multidisciplinaire, les connaissances et les habiletés nécessaires à l'éducation ou à l'intervention de soutien auprès de clientèles présentant des besoins ou des problématiques en regard de leur santé sexuelle.

Plus précisément, au terme de ce programme, l'étudiant sera apte à :

- discuter (avec aisance et confort) des divers enjeux de société actuels reliés à la sexualité;
- appliquer une approche biopsychosociale de la sexualité humaine;
- démontrer les habiletés relationnelles devant être mises en oeuvre dans le cadre d'une activité d'éducation ou d'intervention de soutien en regard de la sexualité;
- distinguer les différents facteurs individuels et collectifs influant sur les croyances, les perceptions, les attitudes et les comportements associés à la sexualité;
- adapter ses habiletés d'éducation et d'intervention de soutien en regard de la sexualité en contexte professionnel, en collaboration avec les autres intervenants.

Forces

- Ce programme propose une approche pédagogique axée sur l'acquisition d'une grâce naturelle à aborder le sujet de la sexualité humaine ainsi que de compétences nécessaires à l'éducation ou à l'intervention de soutien au regard de la sexualité humaine.
- Les cours sont enseignés par des chargés de cours interdisciplinaires provenant du milieu professionnel.
- Ce certificat peut faire partie d'un des baccalauréats par cumul avec appellation suivants : le BACCAP en études du phénomène criminel ou le BACCAP en fondements et pratiques en sciences sociales et santé.

Perspectives d'avenir

Ce programme s'adresse principalement aux intervenants des domaines de la santé, des services sociaux, de l'éducation et des organismes communautaires qui traitent avec une clientèle présentant un besoin ou une problématique en matière de santé sexuelle.

Il s'adresse aussi à toute personne intéressée à l'étude de la sexualité, des enjeux sociaux qui en découlent, et des habiletés mises en oeuvre en contexte d'intervention. Les intervenants doivent plus que jamais faire preuve d'une grande polyvalence, en oeuvrant auprès d'une clientèle de plus en plus diversifiée.

Les connaissances et les habiletés développées dans ce certificat seront des atouts majeurs tant pour les intervenants que pour les établissements du secteur de la santé, des services sociaux, de l'éducation ou les organismes à vocation communautaire.

L'étudiant qui complètera cette formation développera ses connaissances et ses habiletés en matière d'éducation et d'intervention de soutien en regard de la santé sexuelle et sera suffisamment outillé pour intervenir adéquatement auprès de clientèles spécifiques ou référer au professionnel concerné le cas échéant, ce qui contribuera certainement à le positionner favorablement sur le marché du travail.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible au programme de certificat Sexualité : enjeux de société et pratiques d'intervention, le candidat doit :

- Base DEC

Ou

- être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) technique dans un domaine pertinent au certificat ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente
 - être titulaire d'un diplôme d'études collégiales général. L'admission est alors conditionnelle au suivi du cours PSY3012G Méthodes et techniques d'entrevue au cours des deux premières sessions de son admission.
- Base universitaire
 - avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineure, majeure, certificat, baccalauréat).
 - Si le candidat ne répond pas à l'une ou l'autre des bases d'admissibilité décrites ci-dessus, la Faculté pourra lui suggérer de suivre le programme Accès-FEP. La réussite de ce programme est une condition préalable à une admission au certificat.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.
 - NB. – À compter de l'admission au trimestre d'hiver 2023, le TFI n'est plus accepté pour satisfaire à l'exigence de français à l'admission.
- soit avoir déposé une preuve de maîtrise du français reconnue par l'Université (voir le formulaire).

Mise à niveau obligatoire en français écrit dans certains programmes : il est possible qu'après son admission, une personne doive se soumettre à une évaluation en français écrit, puis réussir des cours de mise à niveau. Pour savoir si cette mesure s'applique, consulter le Règlement propre à ce programme d'études; si l'article 6.6 n'y figure pas, c'est que le programme n'implique pas de mise à niveau obligatoire en français. Pour en savoir plus sur l'évaluation obligatoire en français écrit, consulter le site du Bureau du français dans les études.

Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

Automne

- **Automne 2022:** Du 15 août 2021 au 1^{er} août 2022
- **Automne 2023:** Du 15 août 2022 au 1^{er} juin 2023

Hiver

- **Hiver 2023:** Du 15 août 2022 au 18 novembre 2022

Été

- **Été 2023:** Du 1^{er} novembre 2022 au 1^{er} avril 2023

Structure du programme (1-416-5-0)

Version 00 (A18)

La certificat comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du certificat sont répartis de la façon suivante : 12 crédits obligatoires et 18 crédits à option.

Bloc 70A Fondements

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
SXS 1000	Sexualité et enjeux de société	3.0S	SXS 3000	Conscience réflexive et intervention	3.0S
SXS 1001	Développement sexuel et affectif	3.0	SXS 3001	Éducation à la sexualité	3.0S

Bloc 70B Approfondissement

Option - Minimum 15 crédits, maximum 18 crédits.

Le cours PSY3012G est obligatoire pour les étudiants détenteurs d'un DEC général.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
JES 2009	Jeunes et sexualité	3.0S	SXS 2003	Sexualité et condition de santé	3.0
PSY 3012G	Méthodes et techniques d'entrevues	3.0J S	SXS 2003D	Sexualité et condition de santé	3.0
SXS 2000	Identité de genre et diversité sexuelle	3.0S	SXS 2004	Éthique sexuelle, droits et responsabilités	3.0J S
SXS 2001	Diversité culturelle et sexualité	3.0J S	SXS 2005	Atelier thématique	3.0
SXS 2002	Sexualité et troubles de santé mentale	3.0S			

Bloc 70C Cours complémentaires

Option - Minimum 0 crédits, maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AEG 3137	Groupe et situation d'aide	3.0S	SOL 3404	Rapport de genre et sexualités	3.0J
ANT 1020	Homme/femme : constructions culturelles	3.0J	VIO 2009	Violence familiale et conjugale	3.0S
CIN 2112	Cinéma, genre et sexualité	3.0J S	VIO 2009D	Violence familiale et conjugale	3.0S
CRI 3401G	Études du phénomène criminel	3.0J S	VIO 2012	Victimisation sexuelle	3.0S
CRI 3810G	La délinquance sexuelle	3.0J S	VIO 2012D	Victimisation sexuelle	3.0J S
REL 3920	Religions et sexualité	3.0J			

Règlement des études de 1^{er} cycle

Consulter les règlements des études de 1^{er} cycle : <http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

Règlement propre à ce programme d'études

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein ou à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 18 crédits par trimestre.
- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant doit s'inscrire à un minimum de trois crédits en quatre trimestres consécutifs.

Art. 6.4 Prescriptions d'inscription

L'étudiant admis sur la base du DEC général doit obligatoirement suivre et réussir le cours PSY3012G *Méthodes et techniques d'entrevue* dans le cadre du programme.

Art. 6.6 Cours de mise à niveau

L'étudiant qui, au Test de français international* (TFI) a obtenu un score entre 605 et 780, doit réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par l'autorité compétente.

* Aux fins de l'admission, d'autres tests sont reconnus équivalents au Test de français international (TFI). Veuillez consulter la liste des tests reconnus par l'Université de Montréal, publiée par le Centre de communication écrite.

Les cours imposés sont suivis hors programme.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de trois trimestres, la scolarité maximale, de quatre années.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Octroi des grades et attestations

La réussite du programme donne droit au certificat en sexualité : enjeux de société et pratiques d'intervention. Le programme est associé au secteur sciences lorsqu'il contribue à l'obtention d'un baccalauréat par association de programmes.